

Seattle: la dispersion

par Edouard DOMMEN, économiste, Genève

«Allons, dirent [les hommes]¹, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet touche le ciel. Faisons-nous un nom»²... Le Seigneur descendit pour voir...
«Eh, dit le Seigneur, ils ne sont tous qu'un peuple et qu'une langue et c'est là leur première œuvre. Maintenant rien de ce qu'ils projettent de faire ne leur sera inaccessible ! Allons, descendons et brouillons ici leur langue, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres !»
De là, le Seigneur les dispersa sur toute la surface de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville.

Genèse 11,4-8

La conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est tenue à Seattle (Etats-Unis) du 30 novembre au 3 décembre, s'est terminée non seulement sur un échec mais en débandade. L'organisation en est restée sans voix : le 6 décembre, son site Internet³ ne présentait toujours pas de communiqué de presse plus récent que celui daté du 2 !

L'OMC focalise toutes les oppositions à la mondialisation. Le sommet de Seattle leur a offert l'occasion de s'exprimer au pied de la tour, devant l'opinion mondiale, à un même moment. L'opposition en sort renforcée, la crédibilité de l'OMC en est atteinte, aux dires de *The Economist* - revue qui fait référence parmi les décideurs de la mondialisation - qui a longuement traité de l'échec de Seattle dans son numéro du 4 décembre.

On parlait encore récemment du *consensus de Washington*, la doctrine économique néo-libérale que l'OMC partageait avec deux grandes institutions internationales situées à Washington, la Banque mondiale

et le Fonds monétaire international (FMI). Malgré l'élaboration récente d'un *Cadre de développement intégré* commun aux trois institutions, le consensus s'effrite. Depuis quelque temps déjà, la Banque mondiale s'entrouvre à une conscience plus sociale. Le FMI a commencé à son tour ces derniers mois à tenir compte des ravages que ses politiques imposent aux pauvres. Dorénavant, les politiques des pays débiteurs du FMI seront régies par un *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté* contraignant, mais rédigé de concert avec le pays concerné. Le FMI prétend vouloir que chaque pays débiteur ressente ce document comme issu de sa propre volonté et non comme imposé. L'organisation internationale s'engage accessoirement à mieux respecter la diversité des situations, des structures et des sensibilités des différents pays. Bref, les agences de Washington se retirant sur la pointe des pieds, l'OMC se retrouve dans le rôle de Winkelried.

L'irréalisme de la vision de l'économie qui fonde les politiques de l'OMC est

maintenant patent. *A ceux qui prétendent que nous devrions arrêter notre travail, je réponds «dites cela aux pauvres, aux marginalisés du monde qui comptent sur nous pour les aider»,* s'est écrié Mike Moore, directeur général de l'OMC (*The Economist*, 4 déc., p. 54). Les pauvres qui comptent sur l'OMC pour les aider ne sont guère nombreux, car on ne nie plus que la mondialisation néo-libérale creuse le fossé entre riches et pauvres et augmente le nombre des pauvres, autant à l'intérieur des différents pays qu'entre eux.

L'utopie et le monde réel

La phrase : *A chacun qui a, il sera donné et il sera dans la surabondance ; mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera retiré* (Mt 25,30) décrit bien mieux que la fiction néo-libérale le fonctionnement de l'économie réelle, et le Jubilé propose une politique économique qui répond efficacement à la tendance inhérente à toute économie laissée à elle-même d'enrichir les riches et d'appauvrir les pauvres : il faut sans cesse, de façon volontariste, donc hors du marché, redistribuer les accumulations des riches vers les pauvres.⁴ D'ailleurs, ce débat repasse sur un chemin connu. Au début des années 1960, on se rendait compte que le système d'échanges modérément libérés que le GATT avait instauré une quinzaine d'années plus tôt rendait de bons services à plusieurs pays - les plus prospères - tandis que les pays pauvres ne participaient pas à cet essor. A cette époque, cela donnait du souci aux pays riches. Ils décidèrent qu'il fallait en déceler les causes et que cela ne pouvait se faire sans se mettre à l'écoute des pays marginalisés. On convoqua donc, en 1964, une Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement. La CNUCED s'institutionnalisa et s'établit à quelques pas du GATT, à Genève, afin de mieux pouvoir lui donner la réplique.

L'utopie néo-libérale suppose que de nombreuses conditions précises soient réunies. Ces conditions n'existent pas dans la réalité, à part, éventuellement, en quelques petits coins folkloriques isolés. Il faut, par exemple, que le prix auquel s'échange un produit ou un service corresponde à l'ensemble de ses coûts. Or, presque tout échange touche non seulement à l'acheteur et au vendeur, mais encore à des tiers : il génère des «externalités» qui échappent au prix. L'«externalisation» n'est pas toujours spontanée : l'acheteur et le vendeur partagent un intérêt à s'entendre pour «externaliser» un maximum de coûts sur des tiers. Il faut ici aussi agir hors du marché, réglementer, pour empêcher ce genre d'abus de pouvoir, actuellement très répandu.

Dans l'utopie néo-libérale, le coût de tout produit augmente à mesure que l'on en produit d'avantage. Par conséquent, dès qu'un fabricant augmente tant soit peu sa production, un nouveau producteur plus petit peut lui damer le pion en produisant meilleur marché. Cette utopie implique d'innombrables petits producteurs. Or, dans le monde réel, il coûte souvent moins cher de produire d'avantage. Celui qui réussit à vendre plus que ses concurrents récolte en prime une baisse des coûts qui lui permet d'augmenter encore plus sa part de marché et d'avancer vers le monopole. Le monopoliste n'a évidemment aucune raison, dans ces conditions, de baisser ses prix ; il augmente tout simplement ses bénéfices. On constate ainsi, ces dix dernières années, une augmentation de la part des bénéfices dans le produit économique du monde. La monopolisation croissante de l'économie est une conséquence normale de la déréglementation que prône l'OMC. Les méga-fusions qu'on nous annonce presque toutes les semaines en sont une manifestation. La naissance de Syngenta fut annoncée par coïncidence le 2 décembre. Issue de la fusion de deux



Manifestation à Genève contre l'OMC (mai 98).

géants de l'agrobusiness, elle sera numéro un mondial de la protection des récoltes et numéro trois des semences.

Uniformisation culturelle

L'humain ne vit pas que de pain. Selon le pays, on vit aussi de riz, d'ignames ou de plantes qui n'ont même pas de noms en anglais ou en français. Depuis que Dieu a dispersé l'humanité sur toute la surface de la terre, les habitudes alimentaires sont aussi diverses que les langues. A part cette diversité, l'homme ne vit pas uniquement dans l'économie ; il vit de tout ce qui sort de la bouche du Seigneur (Dt 8,3). Les économies et les cultures sont imbriquées, mais l'économie ne recouvre en aucun cas l'entier de la culture.

Cependant, comme les bâtisseurs de la Tour de Babel, l'OMC cherche à étendre

son emprise et à imposer un modèle culturel unique, assorti à son modèle économique. Pour ne citer qu'un exemple, son volet TRIPS⁵ cherche à imposer le modèle anglo-saxon de propriété intellectuelle sur des sociétés qui vouent aux connaissances un rôle social tout autre. Relevons en passant que pour établir des droits de propriété qui répondent aux conditions qu'impose le droit anglo-saxon, il faut se conformer à des procédures scientifiques en guise de rites (c'est bien ainsi qu'il faut les appeler) qui exigent le recours à des équipements coûteux provenant - ô surprise ? - des pays nantis. Par ce genre de tour de passe-passe, on exproprie le savoir d'autres cultures.

Revenons au pain. Manger est si primordial qu'il dépasse les contraintes du marché accessible seulement à ceux qui ont de quoi payer : la manne nous rappelle entre autres cela. Mais l'OMC n'y voit qu'achats et ventes.

C'est ainsi que Pascal Lamy, commissaire au commerce de l'Union européenne (UE), décrit le fonctionnement interne de l'OMC (*Le Courrier*, 4 décembre). Tout se règle en conclave fermés et selon une hiérarchie léonine. Un observateur a décrit les négociations de Seattle comme un tête-à-tête entre l'UE et les Etats-Unis. La tradition, reprise du prédécesseur de l'OMC, le GATT, veut que les grandes puissances s'entendent d'abord entre elles. Elles convoquent alors un nombre restreint de moyennes puissances, à qui l'on concède le droit d'apporter des retouches. L'accord ainsi peaufiné est ensuite présenté à l'ensemble des membres, mais si ceux-ci s'avisent à le remettre en question, on crie au scandale : on ne peut plus modifier ce qui est déjà l'aboutissement d'un long marchandage. Lorsque les délégués des pays en développement sont arrivés aux bureaux qu'on leur avait alloués à Seattle, ils les ont trouvés déjà occupés par les délégations pléthoriques des pays développés, ce qui illustre bien la nature des relations.

Le mécanisme de règlement des différends fait la fierté de l'OMC. Les décisions des arbitres ne peuvent être refusées que si tous les membres de l'OMC, y compris le gagnant de l'arbitrage, s'y opposent unanimement. Ce genre de procédé rappelle certains tribunaux du Moyen Age. Ces arbitrages imposent comme punition le droit d'imposer des sanctions à l'encontre du pays fautif. Evidemment, si le Nicaragua est le fautif et les Etats-Unis le plaignant, la punition est sévère, mais dans le cas contraire... On ne sera pas surpris d'apprendre que les Etats-Unis sont les plaignants à l'origine de la plupart des procédures, ni que ce pays gagne d'habitude.

Ceil pour œil constitue un principe que les chrétiens ressentent comme barbare, le Nouveau Testament insistant au contraire sur la nécessité de casser le cycle de la vengeance au moyen de la réconciliation,

du pardon : *Et moi je vous dis de ne pas riposter... Aimez vos ennemis* (Mt 5,38-44). Or, à l'époque de l'Ancien Testament, *œil pour œil* marquait un progrès majeur par rapport aux pratiques d'alors, où la vengeance allait plutôt s'élargissant. L'OMC se retrouve à ce stade primitif. L'Union européenne ne veut pas du bœuf américain aux hormones ? Les Etats-Unis prendront leur revanche sur des tiers qui n'ont rien à voir avec le conflit, notamment les éleveurs de brebis qui produisent le Roquefort. Du même coup, les puissantes industries chimique et agro-alimentaire prennent de la sorte leur revanche sur des petits.

La tour ébranlée

Les défenseurs de l'OMC prétendent qu'elle représente l'ordre, valeur qu'il ne faut pas ébranler. L'apartheid représentait aussi un ordre juridique cohérent, et ce régime, son *ministre de la loi et de l'ordre* en tête, disait la même chose. Or, certaines valeurs sont plus importantes que l'ordre : *Le chaos vaut mieux que la marche forcée vers la pauvreté*, dit une observatrice de l'ordre international.⁶ Cependant, puisque l'OMC prône la suppression de règles qui existent, notamment celles qui protègent les petits et les faibles contre les puissants, ce n'est sûrement pas le chaos qui constitue l'alternative à l'OMC.

L'essence du bon fonctionnement des échanges économiques est que tant l'acheteur que le vendeur se trouvent mieux après la transaction qu'avant. Les négociations de l'OMC ne fonctionnent pas selon cette logique. Non seulement machos, elles sont de tendance sado-maso. Chaque partie accepte de subir un dommage, pourvu que les autres s'en laissent infliger d'autres à leur tour. D'où l'aspect «partouze» de l'exercice : plus le nombre d'enjeux est élevé, plus on a de chances de

trouver des sévices au goût de chacun. Pour les mêmes raisons, rien n'est acquis avant que tout ne soit réglé. Ainsi, à Seattle, on avait peu ou prou bouclé le dossier de l'agriculture, mais comme il ne restait plus assez de temps pour s'entendre sur d'autres dossiers, tout a échoué. Preuve s'il en faut que l'accord sur l'agriculture était dommageable, puisque pris isolément il était inacceptable.

Etant donné le nombre de participants et la nature bizarre de l'entente à trouver, l'échec n'est guère surprenant. Les divergences d'intérêts étaient fortes, non seulement entre les grandes puissances mais encore entre les groupes de pression économiques au sein de chacune. Les petits pays ne voulaient plus se résigner au rôle de participants passifs que les grands voulaient leur assigner.

Outre ces participants directs, la société civile était bien présente, comme nous avons tous pu le voir à la télévision. Le chaos était bien dans la rue, refusant la marche forcée vers la pauvreté. On l'a appelé la première des manifestations postmodernes. Le nombre portait, plutôt que la cohérence des arguments, tant était grande la concentration d'idéaux contradictoires. Tous les ministres démocratiquement élus se disaient qu'assurément beaucoup d'électeurs étaient mécontents.

La société civile a bien retenu la leçon de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) qu'elle avait fait échouer en 1998. Dans les deux cas, la mobilisation, l'échange et l'articulation des arguments furent rapides et mondiaux, grâce notamment à l'usage efficace de la toile (Internet). La négociation secrète de l'AMI a échaudé la société civile; elle est désormais aux aguets lorsque les puissants font mine de se rencontrer portes closes. La vigilance reste de mise : ont-ils vraiment cessé de bâtir leur tour ?

E. D.

En Suisse

La Communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas et la Déclaration de Berne ont protesté contre la position de la Suisse au Sommet de l'OMC, à Seattle. Afin de débloquer les négociations, notre gouvernement a collaboré à une déclaration commune avec l'Union européenne, la Hongrie, le Japon, la Corée et la Turquie. Ce projet ne tient pratiquement pas compte des revendications des organisations paysannes, de protection de l'environnement, de développement et des syndicats, expliquent ces ONG. Il ne fait notamment pas mention de l'élaboration d'une évaluation et d'une correction des règles de l'OMC en faveur des pays en voie de développement. En outre, une concession dangereuse a été faite aux Etats-Unis et au Japon : la création d'un groupe de travail sur les biotechnologies. *Un tel transfert dans ce secteur vers l'OMC serait très préjudiciable aux intérêts des pays du Sud et des consommateurs européens.*

¹ Il n'y a pas lieu d'esquiver ce mot dans le contexte de cet article : *The Economist* insiste sur le caractère macho des négociations à l'OMC (4 déc., p. 92).

² Une note de la TOB signale que ce verset traduit la tentation qu'éprouve l'homme d'assurer l'unité de l'humanité par un impérialisme politico-religieux.

³ www.wto.org.

⁴ Pour une explication plus détaillée, voir **Edouard Dommen**, *Heureux anniversaire Sisyphe ! Une analyse économique du mythe du Jubilé*, in *Foi et développement*, n° 272, mars 1999.

⁵ Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

⁶ Nicole Bullard, de l'ONG Focus on the Global South, basée à Bangkok.